

## **The press review**

16-29 February 2016

**Prepared by Transparency International Luxembourg**

### **Disclaimer**

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au [secretariat@transparency.lu](mailto:secretariat@transparency.lu).

### **Information importante « hotline anti-corruption »**

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email [info@transparency.lu](mailto:info@transparency.lu) ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

# NATIONAL NEWS

## Luxemburger Wort

Spanish journalists

### Luxembourg police 'did not violate press freedom' says Schneider

Published on Wednesday, 17 February, 2016 at 08:24



**Luxembourg's Interior Minister Etienne Schneider considers that there was no violation of press freedom in the case of two Spanish journalists questioned by the police for filming outside the BCL in January.**

In response to Parliamentary Question by Déi Lenk MP David Wagner, questioning the intervention of police in the investigation of two Spanish journalists relating a case of corruption in Angola, the minister said he does not share the "analysis of the deputy, which concludes [there was ] a violation of press freedom."

The case dates back to an incident on 21 January. Journalists were questioned by Luxembourg police officers while they were filming near the Luxembourg Central Bank, as part of a report into Beatriz Garcia, who is being investigated in a corruption case that defrauded the Angolan Government of millions of dollars.

According to a report in Tageblatt, the officers were "very rude" with journalists and one of the reporters was even forced to place hands on the bonnet of a car during a "rather long time, unable to wear gloves, despite of the particularly low temperatures". Wagner reiterated this point during the parliamentary question.

The minister continued by saying that the police were warned by BCL officials that there were two people watching the building, and that the journalists were taken to the police station "to verify their identity."

Schneider stated that the Press Council was not informed of the action because "the police only have the obligation to inform the judicial authorities."

Schneider concluded that the journalists themselves did not raise an official complaint.

# Luxemburger Wort

Transatlantic Trade & Investment Partnership

## Access limited to secret TTIP documents in Luxembourg

Published on Tuesday, 16 February, 2016 at 15:14



Conditions on accessing the secret TTIP papers will be explained Tuesday in the Chamber.

*Photo: Lex Kleren*

**(NG/stb) The Transatlantic Trade & Investment Partnership (TTIP) has been fiercely debated since it entered the public spotlight throughout negotiations. One of the factors working against was a lack of transparency, according to opponents.**

Now Luxembourg parliamentarians will have the opportunity to peruse TTIP documentation--but only under certain rules and conditions, to be explained on Tuesday in the Chamber of Deputies.

What is clear so far is the following: only deputies will be able to see the documents. Members of the general public and civil society still have no access.

Even colleagues of the parliamentarians are not authorised to enter the reading room. And before deputies can view the documents, they must confirm they have understood the established rules and complied with certain conditions.

Electronic devices are prohibited in the reading room, and only handwritten notes may be made.

# Luxemburger Wort

Kepha Affair

## Luxembourg princess' former employer investigated for fraud

Published on Friday, 19 February, 2016 at 14:29



Luxembourg's Hereditary Grand Duchess Stéphanie has been implicated in the Kepha Affair

*Foto: Cour grand-ducal/ Christian Aschman*

**(ML/JB) The finance director of an investment company for which Luxembourg's Hereditary Grand Duchess Stéphanie formerly worked has been arrested for fraud, the Lëtzebuenger Land has revealed.**

Kepha Invest SA is at the heart of a large-scale fraud and money laundering investigation and police have arrested its Italian finance director Monseigneur Patrizio Benvenuti along with eight others.

Established in 2007 and with its headquarters in Ixelles, in Brussels, it is alleged the company cheated 283 Belgian investors out of 34.6 million euros.

The Italian judiciary has issued an arrest warrants against former Kepha Invest managers Baron Christian de Fierlant Dormer.

The Lëtzebuenger Land suggests that the company created a pyramid scheme, with old investors paid off from the capital of new investors.

The scheme collapsed in 2014 leaving no trace of the 34 million euros. Kepha said that it had invested on behalf of private investors.



To gain their trust, it is said they relied on Belgian nobility, hiring Stéphanie, then Countess Stéphanie, in 2010 for her important contacts.

According to the newspaper "La Dernière Heure", the young noble attended events in Brussels in 2010 and 2011 to drum up support for Kepha Invest. Monseigneur Patrizio Benvenuti alleges that Stéphanie would have been aware of the irregularities.

There is, however, no evidence of this. In her official biography on the Grand Ducal Court website, it says that Princess Stéphanie worked for an investment company but does not give a name.

The Grand Ducal Court confirmed to another newspaper, "Le Quotidien" that Princess Stéphanie had worked for Kepha as a simple employee. But stressed she was in no way involved with the affair.

The Italian and Belgian press, meanwhile, have suggested that the princess was deceived by management.

## La cour dément toute implication de Stéphanie



Le nom de la Grande-Duchesse héritière Stéphanie est cité dans une affaire de fraude en Belgique. (Photo: Editpress)

***LUXEMBOURG - L'épouse du Grand-Duc héritier Guillaume a travaillé pour une société d'investissement belge accusée de fraude. La cour grand-ducale affirme qu'elle ne savait rien.***

Les rumeurs ont commencé la semaine dernière. Le journal belge *La Dernière Heure* indiquait alors que Stéphanie de Lannoy était citée dans l'affaire Kepha, du nom de la société belge Kepha Invest qui aurait escroqué des centaines d'investisseurs (surtout en Belgique) pour un total de 34,6 millions d'euros. La Grande-Duchesse héritière ayant travaillé pour cette société en 2010.

La justice italienne a depuis délivré un mandat d'arrêt à l'encontre de l'ancien responsable de Kepha Invest, le baron Christian de Fierlant Dormer. Et selon le journal italien *La Repubblica*, Stéphanie aurait joué un rôle (peut-être à son insu) dans l'affaire Kepha. Car Kepha Invest l'aurait embauché pour «ses contacts importants». De plus, selon *La Dernière Heure*, Stéphanie avait fait de la promotion pour la société incriminée dans un cycle de conférences à Bruxelles en 2010.

Suite à ces articles de presse, la cour grand-ducale a décidé de réagir. «La princesse Stéphanie a été simple salariée de la société Kepha Invest SA. Pendant toute la durée de son contrat, Son Altesse Royale n'a jamais eu connaissance d'activités illégales qui auraient été pratiquées par cette société», peut-on lire dans un communiqué publié ce samedi matin.

(*L'essentiel*)

## Visite du FMI : « La transparence a profité à la Place financière »

23/02/2016



Le président de la Commission des finances Eugène Berger est optimiste quant à l'avenir de la Place financière. Il l'a fait savoir à la délégation du FMI. (photo archives LQ)

**Dans le cadre de la préparation de son rapport annuel sur les pays européens, le Fonds monétaire international (FMI) a dépêché une mission au Luxembourg. Celle-ci se penche sur le cas de la Place financière du Grand-Duché, alors que la transparence du secteur devient obligatoire.**

Lundi, les membres du FMI ont rencontré les députés de la commission des finances et du budget. « Ils nous ont interrogés sur la pérennité de la Place financière luxembourgeoise », raconte Eugène Berger, président DP de cette commission.

« Nous les avons rassurés car nous sommes optimistes en raison de la bonne gouvernance de la Place. Tout va bien, et malgré la mise en place de la transparence fiscale, nous avons des cartes à jouer. La transparence nous a même profité », annonce le député.



# Luxemburger Wort

Réforme de la CNS

## L'efficacité de la couverture santé remise en question

Publié le jeudi 25 février 2016 à 17:46



Les entreprises pourraient sortir du système de la CNS.

*Photo: Megan Thill*

**Bien que les finances de la Caisse Nationale de Santé soient actuellement saines, des réformes pourraient être appliquées, a annoncé l'UEL (Union des Employés du Luxembourg) lors d'une conférence de presse, jeudi.**

La CNS, dont les fonds proviennent des salariés, des entreprises et de l'État, a deux rôles essentiels: financer les besoins médicaux des assurés (hospitalisation, médicaments, etc.), et participer aux coûts de plus en plus élevés de l'absence des salariés lors d'un congé pour maladie.

La plus grande partie de ce coût est cependant couverte par la Mutualité des Employeurs.

### **Manque de transparence**

Le système actuel n'est ni cohérent, ni transparent car il n'existe pas de frontière claire entre les différentes fonctions, selon les employeurs.

L'UEL préconise qu'à l'avenir, la CNS ne soit financée que par les assurés et l'État, et que d'autre part, la couverture des frais médicaux soit limitée; ainsi les entreprises ne paieraient plus leurs contributions à la CNS.

La Mutualité des employeurs couvrirait tous les frais causés par l'absence d'un salarié due à une maladie.

### **Une réforme sans coût**

Les représentants de l'UEL avancent qu'un tel système devrait être une simplification, une séparation claire des différentes fonctions: les assurés et l'État auraient par conséquent plus d'autonomie dans la gestion de la CNS puisque les entreprises deviendraient externes à ce système, selon Jean-Jacques Rommes, directeur général de l'UEL.

De plus, la réforme proposée ne coûterait rien à mettre en place, ni les salariés, ni les employeurs ne devraient mettre la main à la poche.

## Luxemburger Wort

Financement illégal de sa campagne présidentielle

### Sarkozy mis en examen

Publié le mardi 16 février 2016 à 21:12



Nicolas Sarkozy a été entendu mardi devant un juge d'instruction. Photo: REUTERS

**(AFP) - Nicolas Sarkozy a été mis en examen mardi pour financement illégal de sa campagne présidentielle de 2012, dans l'affaire Bygmalion, a annoncé le procureur de la République de Paris François Molins dans un communiqué.**

L'ancien chef de l'Etat a été entendu toute la journée par le juge d'instruction, qui soupçonne que ses comptes de campagne ont été truqués pour cacher une explosion du plafond légal des dépenses de 22,5 millions d'euros.

Convoqué "devant le magistrat instructeur premier saisi du dossier" (Serge Tournaire), le président des Républicains a été mis en examen pour "financement illégal de campagne électorale pour avoir, en qualité de candidat, dépassé le plafond légal de dépenses électorales", indique le communiqué du procureur de Paris.

Nicolas Sarkozy "a par ailleurs été placé sous le statut de témoin assisté des chefs d'usage de faux, escroquerie et abus de confiance", est-il également précisé.

L'ancien président est déjà mis en examen depuis juillet 2014 pour corruption et trafic d'influence dans l'affaire dite des écoutes.

## UBS : le profil type des fraudeurs fiscaux

Le Monde.fr | 17.02.2016 à 11h00 • Mis à jour le 17.02.2016 à 15h29 | Par **Mathilde Damgé** et **Gary Dagorn**



**La banque suisse UBS est soupçonnée par la justice française d'avoir démarché de façon illégale des clients en France de 2004 à 2011. Illégale, car UBS Suisse ne dispose pas des autorisations nécessaires pour travailler en France, que ce soit pour démarcher des clients ou réaliser des opérations bancaires. Surtout, c'est un système de fraude fiscale généralisée qui était orchestré par la banque suisse, comme le montrent les milliers de documents auxquels Le Monde a eu accès.**

Les services du ministère des finances ont collecté 2 800 noms liés à la banque UBS au 31 décembre 2014. Parmi eux, 2 500 correspondent à des fraudeurs qui ont entamé une procédure de régularisation auprès de Bercy. Ces données permettent de dresser un portrait type du fraudeur.

2,6 milliards d'euros

C'est le montant total des avoirs détenus en Suisse par les 2 500 résidents fiscaux français clients de la banque UBS qui avaient engagé une procédure de régularisation au 31 décembre 2014. Pour donner un ordre de grandeur, cela représente la moitié du budget de la région Ile-de-France pour un an. C'est aussi l'équivalent de la somme récupérée par Bercy en 2015 auprès des fraudeurs fiscaux, tous pays et banques confondus.

Des situations patrimoniales très variables

340 000 euros

C'est le montant médian (autant au-dessous qu'au-dessus de cette somme) des avoirs cachés en Suisse par les fraudeurs disposant de comptes à UBS. Les situations patrimoniales sont très variables, certains comptes affichant 51 millions d'euros et d'autres 400 euros. En moyenne, chaque fraudeur cache 1,1 million d'euros sur un compte suisse UBS. L'équivalent de soixante-deux ans de salaire minimal net en France.

75 %

C'est la proportion des comptes détenus par héritage et qui n'avaient pas été déclarés.

10 %

Les contribuables issus du monde médical détiennent un compte illégal sur dix détectés à UBS. Ils devancent les contribuables issus de la finance (courtiers, banquiers), détenteurs de 8 % des comptes illégaux, et ceux issus du monde scientifique (8 % des avoirs illégaux), comme des anciens chercheurs employés auparavant au CERN (l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire) à Genève, mais résidents français à la retraite et désormais soumis à la fiscalité française. Les sportifs constituent environ 4,5 % des profils renseignés. Dans la liste des évadés, on trouve aussi des chefs d'entreprise (avec une forte prédominance des secteurs du commerce de gros et du textile), des avocats, ou encore des commerçants (bouchers, coiffeurs).

Le recours aux structures écrans

Pour dissimuler les avoirs, près d'un client français sur dix d'UBS se cache derrière une structure offshore (trust aux Bahamas, fondation au Liechtenstein, société au Panama).

Mais ces structures, coûteuses, sont réservées aux comptes les mieux garnis : les dix plus gros comptes (soit environ 350 millions d'euros au total) sont en majorité détenus grâce à des « écrans » de ce type, et les clients concernés ont une mise de 3,46 millions d'euros en moyenne.

Les comptes actifs ne sont pas forcément les plus riches

Pour autant, ces dix comptes très garnis sont qualifiés de passifs par Bercy, et sont classés parmi les cas jugés les moins graves : ce sont généralement des avoirs constitués lorsque les titulaires n'étaient pas résidents fiscaux français, ou correspondant à un héritage qui n'a pas subi d'opération ou de mouvement financier.

Une situation que le ministère distingue des cas où un résident français cherche explicitement à échapper à l'impôt. On parle alors de comptes actifs. Et ces derniers sont, en moyenne, plus modestes, avec un montant médian de 320 000 euros.

A UBS, cela les classe d'ailleurs le plus souvent dans la catégorie la plus faible distinguée par la division gestion de fortune de la banque : les « coreafluent ». A ces clients étaient surtout proposés des assurances-vie, le « trust des pauvres », par la filiale de la banque UBS Life. Un système qui aide à la dissimulation des avoirs : le titulaire du compte proprement dit étant UBS Life et non le client.



## Trois générations de fraudeurs

Concernant l'âge des fraudeurs, on observe la coexistence de trois générations : la première, née dans les premières décennies du XXe siècle ; la deuxième, née pendant ou après la seconde guerre mondiale ; et la troisième, née depuis les années 1970. Les titulaires des dix plus gros comptes cachés à UBS (entre 23 et 51 millions d'euros) étaient nés entre 1919 et 1958.

Parmi les raisons avancées par les fraudeurs, on retrouve un résumé de l'histoire de la seconde moitié du XXe siècle. Certains expliquent avoir ouvert leur compte après les événements de mai 1968, ou l'arrivée des communistes au gouvernement avec l'élection de François Mitterrand en 1981.

Concernant l'origine sociale, on note pas moins de 89 personnes dont le nom contient une particule (« de », « d' », « von ») dans les listes, soit 4,5 % des fraudeurs, une surreprésentation par rapport à la proportion de noms aristocratiques dans la population française (moins de 1 %).

Une partie non négligeable des fraudeurs ont une histoire liée à l'exil et aux persécutions. On trouve ainsi beaucoup de familles françaises juives. L'histoire a montré que la détention d'avoir en Suisse était, dans bien des cas, liée à la Shoah et aux spoliations des années 1940.

<http://www.latribune.fr>

## Corruption : un opérateur télécoms russe paie une gigantesque amende aux États-Unis

19/02/2016, 9:45



Vimpelcom, opérateur télécoms basé à Amsterdam et coté sur le Nasdaq à New York, ainsi que sa filiale Unitel auraient notamment payé plus de 114 millions de dollars en pots-de-vin entre 2006 et 2012 à un haut responsable pour accéder au marché ouzbek. (Crédits: Reuters)

**Vimpelcom, dirigé par l'ancien patron de SFR Jean-Yves Charlier, va payer une amende de plus de 700 millions d'euros. L'opérateur russe est soupçonné de corruption en Ouzbékistan. C'est la deuxième amende la plus importante jamais négociée dans une affaire de corruption.**

L'opérateur télécoms russe Vimpelcom, dirigé par l'ancien patron de SFR, Jean-Yves Charlier, a accepté de payer une amende de 795 millions de dollars (715 millions d'euros) pour clore les enquêtes pour corruption. Le département américain de la Justice a demandé au même moment la saisie de 550 millions de dollars sur des comptes en Suisse. Cet argent "constitue des pots-de-vin versés par Vimpelcom et deux sociétés de télécoms distinctes (...) à un responsable ouzbek", accuse le ministère de la Justice.

impelcom, opérateur télécoms basé à Amsterdam et coté sur le Nasdaq à New York, ainsi que sa filiale Unitel auraient notamment payé plus de 114 millions de dollars en pots-de-vin entre 2006 et 2012 à un haut responsable pour accéder au marché ouzbek, rapporte l'agence *Bloomberg*. En outre, selon *lemédia*, qui se réfère à des documents du tribunal, des allégations portent sur la fille du président ouzbek Islam Karimov.

### **Deuxième plus grosse amende dans une affaire de corruption**

C'est la deuxième amende la plus importante jamais négociée dans une affaire de corruption. Elle a été annoncée par un tribunal fédéral à Manhattan devant lequel une filiale de VimpelCom a plaidé coupable. La plus importante amende a été payée par Siemens AG (800 millions de dollars) pour viol de lois anticorruption, selon l'agence *Bloomberg*.

Le dossier pourrait aboutir à des inculpations individuelles.

<http://www.cbsnews.com>

By ROBERT HENNELLY MONEYWATCH February 19, 2016, 6:00 AM

## Is Delaware home to a "grand corruption"?

**Transparency International, a Berlin-based nonprofit with chapters in 100 countries, recently called for social sanctions against Delaware. At issue: The state's very successful corporation registry, which over the years has enticed 60 percent of the Fortune 500 and over half of America's publicly, traded companies to make the state their official home.**

According to the nonprofit, best known for its annual global ranking of countries based on perceptions about their levels of corruption, Delaware is "a place where extreme corporate secrecy enables corrupt people, shady companies, drug traffickers, and fraudsters to cover their tracks" because the state doesn't collect data on the identity of who actually owns the companies registered there. The legal definition of this kind of arrangement is called beneficial ownership.

In a statement, Transparency International included Delaware's easy-access incorporation, which includes user-friendly LLC (limited liability Corporation) processing, as one of the world's top nine examples of a "grand corruption" that benefits "the few at the expense of the many" and "often goes unpunished."

The other inductees are Petrobras, the Brazilian state oil company that's caught up in a high-profile corruption scandal; FIFA, soccer's beleaguered world governing body; a handful of former leaders from Panama, Ukraine and Tunisia; and the entire political system of Lebanon. The list was selected by online voting by 170,000 participants and internal deliberations at Transparency International.

"While no U.S. state collects beneficial owner information, the federal government already does," according to a statement issued by Delaware's Department of State, which like its counterparts throughout the nation, oversees corporate registrations. "Delaware and other states have already taken important steps to deter fraudulent activity -- prohibiting anonymous bearer shares, giving law enforcement access to the name of a natural person for every company, and requiring limited liability companies to retain ownership information available to law enforcement with a subpoena.

"Along with Nevada and Wyoming, we have enacted laws to regulate the activities of commercial registered agents and deter the promotion of shell companies, with penalties for agents and businesses that violate these laws," the Delaware Department of State said. "And we fully cooperate with investigations of U.S. law enforcement agencies including the FBI, Financial Crimes Enforcement Network and Office of Foreign Asset Control."

A spokesman for Delaware Governor Jack Markell confirmed that, all totaled, Delaware gets \$1.1 billion of its close to \$4 billion state budget from revenue generated by the business registry, which includes well over 1 million entities.

But Delaware is hardly alone. Back in 2006 a General Accountability Office national survey flagged as a problem the scant information all states collect on basics like the record of beneficial ownership, the identity of the people who actually own the businesses registered by the states.

GAO found that both "government and international reports indicate that shell companies have become popular tools for facilitating criminal activity in the United States and internationally and can be involved in fraud and corruption or used for illicit purposes such as laundering money, financing terrorism, hiding and shielding assets from creditors, and engaging in questionable tax practices. Such schemes can conceal money movements that range from a few thousand to many millions of dollars."

Yet, despite the risks, all 50 states appear equally eager to attract and retain business, and try to outdo each other in their efforts to cut any red tape that could impede new investments. Online, well over 1,000 corporation formation and corporate service firms vie for prospective customers touting the competitive advantages for their respective states.

Wyoming promoters pitch the ability of the state's laws to protect investors' assets. In New Hampshire, state boosters pitch a "one stop" experience. Looking for a fictitious corporate name to use, instead of your official business name? Florida's Department of State's Division of Corporations offers the convenience of online registration to get a business alias for just \$50. And sites promoting dozens of foreign tax havens have proliferated.

For several years, proposed federal legislation to require the collection of basic information about corporate ownership has garnered bipartisan support, but the political forces in support of the patchwork status quo continue to prevail. Advocates for a measure that would have the federal government collect the data are hoping an additional round of congressional hearings will carry the day.

Clark Gascoigne is interim director at the Financial Accountability and Corporate Transparency (FACT) Coalition, one of the advocacy groups pushing for greater public disclosure on the details of corporate ownership. Gascoigne says when it comes to Delaware entities; federal law enforcement has to resort to obtaining a court order to get access to the supporting documents for state incorporations.

"But that usually hits a dead end because the names on these documents are people who make their living executing corporate registrations" and have no actual ownership interest in the business, Gascoigne told CBS MoneyWatch.

In 2008, former Senator Carl Levin warned that without a robust uniform corporate ownership disclosure requirement, the states would be caught in " a classic case of competition causing a race to the bottom, making it difficult for any one state to do the right thing and request names of beneficial owners."

Said William Black, professor of economics and law at the University of Missouri-Kansas City: "This race to the bottom is occurring eight years after a very similar race to the bottom in the financial services sector that was encouraged by economists who promoted deregulation and decriminalization of behavior that produced the financial crisis and Great Recession."

## Monaco promet la transparence sur les comptes bancaires

22/02/2016



À partir de 2018, Monaco fournira automatiquement à chacun des Etats membres de l'UE des informations sur les comptes bancaires de leurs ressortissants. (photo AFP)

**L'UE et la principauté de Monaco ont signé lundi un accord permettant à partir de 2018 l'échange automatique de renseignements sur les comptes bancaires de leurs résidents respectifs, dans une démarche de lutte contre la fraude fiscale en Europe.**

Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques et financières, à la fiscalité et à l'union douanière, a paraphé lundi avec le gouvernement monégasque un texte qui s'insérera dans un accord déjà existant.

Après ratification, la mesure doit entrer en vigueur en 2018: Monaco fournira alors automatiquement à chacun des Etats membres de l'UE des informations sur les comptes bancaires ouverts sur son territoire par leurs ressortissants.

L'UE a récemment signé des accords similaires avec la Suisse, le Liechtenstein, Saint-Martin et Andorre. La principauté a profité de cette signature pour réclamer sa sortie de listes « grises » sur la non-transparence bancaire, émises par certains pays européens.



## Corruption: la Belgique ne ferait pas assez d'efforts



La Belgique n'a mis en œuvre que 5 des 30 recommandations qui lui ont été faites en 2013. (photo: AFP)

### ***L'OCDE a exprimé mercredi sa «vive préoccupation» face aux efforts jugés limités de la Belgique pour limiter la corruption d'agents publics étrangers.***

Le groupe de travail de l'OCDE sur la corruption considère que la Belgique «ne se conforme pas encore suffisamment à la convention», rappelant que ce pays n'a mis en œuvre que 5 des 30 recommandations qui lui ont été faites en 2013, indique-t-il dans un communiqué. Il exprime donc de «vives préoccupations quant au caractère limité des efforts accomplis par la Belgique pour se conformer à la convention de l'OCDE sur la corruption d'agents publics étrangers».

Ce groupe de l'OCDE se déclare préoccupé par «la faible proactivité des autorités dans des affaires impliquant des individus ou des entreprises pour des faits avérés ou présumés de corruption transnationale». Selon lui, «aucune décision de justice» n'a été rendue à ce jour dans une affaire de corruption d'agents publics étrangers impliquant des ressortissants ou des sociétés belges

Si l'OCDE reconnaît «le travail d'ores et déjà accompli par la Belgique», elle encourage «vivement» ses autorités «à prendre les mesures nécessaires pour mener à bout les différentes réformes en cours dans les plus brefs délais». Bruxelles doit remettre un rapport sur ses progrès au groupe de travail en octobre.

Deux autres pays européens sont pointés du doigt par l'OCDE pour les mêmes raisons: la Slovaquie et la Finlande, qui doivent également présenter un rapport d'ici octobre sur leurs avancées dans ce domaine.

Football

## FIFA approves major reforms to curb corruption

Published on Friday, 26 February, 2016 at 12:03



FIFA Members attend the FIFA electoral congress on February 26, 2016 in Zurich

*Photo: AFP*

(AFP) FIFA's member associations approved major reforms at a congress on Friday, part of world football's effort to end the culture of corruption that has plagued its governing body for years.

The measures were adopted by 179 members, while 22 voted against and six others abstained at a congress in Zurich that will also elect a replacement to FIFA's disgraced president Sepp Blatter.